

BERNARD GRELET

EXPERT COMPTABLE

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

8, IMPASSE RENE COUZINET

B.P. 5810

31505 TOULOUSE CEDEX

TEL. 61 80 98 36

FAX 61 34 27 07

no photo
Sté de Défense d'Asphaltes
B 337 964 951 -
863 658
TAR

TOULOUSE, LE 9 juin 1993

18 JUIN 1993

S D A MIDI-PYRENEES SARL

54 port Saint-Sauveur

31000 - TOULOUSE

Monsieur,

Par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en date du 11 mai 1993, j'ai été désigné dans le cadre des articles 69-alinéa 3 et 72-1 de la loi du 24 juillet 1966, pour établir le rapport sur la situation et la transformation de votre société en Société Anonyme.

J'ai effectué les diligences que j'ai estimées nécessaires selon les normes de la profession en procédant à certains contrôles en vue d'apprécier la situation de la société, les conditions de la transformation ainsi que la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers.

J'ai examiné :

- Les comptes de votre société issus des derniers états financiers,
- Certains documents juridiques et fiscaux concernant cette société.

Les comptes de votre société font bien ressortir les valeurs des biens composant votre actif social.

Conformément aux dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales et de vos statuts, votre société satisfait aux conditions requises pour sa transformation en Société Anonyme.

En conséquence de cette transformation, à votre qualité d'associés de la société à responsabilité limitée se substituera la qualité d'actionnaires de la société anonyme.

.../...

Les modifications ne mettent pas en cause le respect de la règle d'équité entre les associés et ne se traduisent par aucune augmentation de leurs engagements.

Conformément aux dispositions de l'article 72-1 de la loi sur les sociétés commerciales, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal à celui du capital social.

Fait à TOULOUSE,
Le 14 juin 1993

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

B. GRELET